

Analyse



Comment mesurer
l'impact sociétal
des entités de
l'économie sociale ?

Cas des organisations
ayant des produits
financiers labellisés
Financité & FairFin

Réseau

Financité

Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

La notion de « performance » des entreprises fait souvent référence à leur rentabilité économique et financière. Toutefois, il est réducteur de se restreindre simplement à des indicateurs financiers et économiques. L'importance croissante des entreprises d'économie sociale pousse à s'interroger sur la mesure des impacts d'organisations n'œuvrant pas essentiellement pour un but lucratif.

En quelques mots :

- Valoriser les impacts, autres que financiers, des entreprises d'économie sociale.
- Marche à suivre pour mesurer les impacts sociétaux de ces entreprises.
- Compilation d'indicateurs jugés pertinents par domaine d'activité.

Mots clés liés à cette analyse : entreprise d'économie sociale, performance sociale, indicateurs.

1 Pourquoi mesurer l'impact sociétal des entreprises d'économie sociale ?

La performance économique et financière des entreprises se mesure par de nombreux outils. Le bilan comptable, le compte de résultat et les ratios financiers sont des indicateurs communément utilisés et acceptés par tous. Ils fournissent une vue d'ensemble sur la rentabilité et l'efficacité des entreprises. *A contrario*, les indicateurs de performance « sociétale » sont moins standardisés.¹

Prenons le cas de deux entreprises offrant des services d'écoles de devoirs. L'une est une société à but lucratif qui tarife ses heures, rémunère les tuteurs scolaires pour les cours particuliers qu'ils donnent à tout public intéressé. L'autre est une association sans but lucratif (ASBL) qui œuvre en particulier auprès d'enfants issus de milieux défavorisés où le décrochage scolaire est fréquent, et qui tarife les séances de cours à un prix inférieur à celui du marché. Pour évaluer une activité de ce type, des indicateurs de performance pourraient être le montant des recettes ou le taux de réussite des élèves. L'ASBL qui s'intéresse à un public défavorisé sera certainement moins performante en comparaison avec son homologue marchande concernant le montant des recettes. En revanche, ce n'est pas forcément le cas concernant le taux de réussite des élèves. Il est également important de prendre en compte les externalités positives que génèrent les activités au-delà ces deux indicateurs. Ainsi, l'ASBL génère peut-être moins de bénéfiques, mais elle peut exceller en ce qui concerne le niveau d'estime de soi et de reconsidération des élèves, d'assuétude au cours, et de progrès dans une matière. Si on se restreint à l'indicateur financier de ces entreprises, on passe à côté d'importantes performances socialement souhaitables.

¹ Périlleux, A., Nyssens, M., « Évaluer l'impact social. Utopie, opportunité ou menace pour les entreprises d'économie sociale ? », *Chaire Les Petits Riens*, novembre 2016.

Les indicateurs financiers ne prennent pas en considération l'impact sociétal des entreprises, les externalités positives que celles-ci génèrent conformément à leur mission. Tâchons à présent de définir ces notions d'entreprise d'économie sociale et de performance sociétale.

Une entité qui s'inscrit dans des activités d'**économie sociale** va au-delà de l'intérêt de ses membres et poursuit une finalité explicite de service à la collectivité.² Selon la définition du Conseil wallon de l'Économie sociale, une organisation d'économie sociale se caractérise par les principes suivants :

- *la finalité de service aux membres ou à la collectivité ;*
- *l'autonomie de gestion ;*
- *le processus de décision démocratique ;*
- *la primauté accordée aux personnes et au travail par rapport au capital dans la répartition des surplus et des revenus³.*

Puisque la finalité n'est pas la poursuite exclusive du profit, mais bien le service à la collectivité et à ses membres, il est possible d'évaluer différemment les entreprises capitalistes privées des entreprises d'économie sociale.

1.1 Performance sociale

La performance de l'entreprise d'économie sociale est définie comme « sa capacité à mettre en pratique sa mission sociale »⁴. Selon Anaïs Périlleux et Marthe Nyssens, elle comprend deux approches. D'abord **l'évaluation des processus internes et des pratiques**, l'adéquation entre les objectifs et les actions, c'est-à-dire comment l'entreprise cible ses bénéficiaires, quelles relations entre bénéficiaire et gouvernance et quelle transparence au sein de l'organisation, quelle relations entre employés, etc., elle favorise. Cette approche est similaire à celle de la responsabilité sociale des entreprises, où les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes.

La seconde approche est **l'évaluation de l'impact social des activités**, à savoir les effets induits par les activités de l'entreprise sur toutes les parties prenantes et l'ensemble de la société. Il s'agit de prendre en compte la production globale, qui recouvre la production de biens et de services ainsi que les impacts directs sur les bénéficiaires et les impacts indirects, c'est-à-dire les externalités sur

2 Mertens, S., « Définir l'économie sociale », *Cahiers de la Chaire Cera*, vol. 2, août 2007, disponible sur : http://www.ces.ulg.ac.be/uploads/Cahier_Cera_02_Definir_l_economie_sociale.pdf

3 Conseil wallon de l'Économie sociale, 1990.

4 Périlleux, A., Nyssens, M., *op. cit.*

le plan social, environnemental et sociétal. Dans le cadre de cette analyse, c'est cette deuxième approche qui est visée.

Pour qui évaluer ?

L'évaluation de la performance sociale est un enjeu majeur pour les organisations d'économie sociale, mais aussi pour d'autres parties prenantes. Premièrement, pour les autorités publiques, qui, soit dit en passant, sont plus regardantes pour l'octroi de subsides dans un contexte de récession, et qui doivent passer par l'évaluation pour justifier l'allocation des deniers publics. Ensuite, la mesure de la performance sociale est essentielle pour les investisseurs qui souhaitent expressément que leur apport financier génère une plus-value sociétale. Enfin, c'est un enjeu crucial pour les entreprises sociales elles-mêmes, en ce sens qu'un tel indicateur leur livre des informations essentielles pour combiner plus efficacement leur finalité sociale et leurs contraintes managériales.

2 Mesure de l'impact sociétal

Afin de mesurer l'impact sociétal des entreprises, la marche à suivre est la suivante⁵:

1) Identifier les missions de l'entreprise d'économie sociale :

- Quels sont les objectifs poursuivis par l'organisation ?
- Quelles sont les parties prenantes, les bénéficiaires directs et indirects ?

2) Identifier, en fonction du point précédent, les effets qu'il convient de mesurer.

3) Définir les indicateurs adéquats afin de mesurer les effets escomptés. L'idée est d'établir des indicateurs objectifs, impartiaux et quantifiables. Mais il est également possible de mettre en place des indicateurs subjectifs, plus relatifs, qui appréhendent le bien-être perçu par les individus et leurs expériences personnelles.

Notons toutefois que cette démarche est loin d'être simple. D'une part, il est impossible de couvrir toutes les externalités générées par les activités et, d'autre part, les effets subjectifs ne sont pas exempts de biais. Il faut également prudemment distinguer les activités de court terme, qui sont rapidement mesurables (par exemple, pour une institution de microcrédit, le nombre de bénéficiaires de microcrédit) des activités de long terme, moins rapidement mesurables (par exemple, le nombre de bénéficiaires de microcrédit qui, après une période donnée, ont un revenu supérieur au seuil de pauvreté). Il est également important de définir les périmètres de solidarité réelle : l'effet mesuré est-il bien dû à l'activité de l'entreprise ? Par exemple, une entreprise de réinsertion qui affiche un taux de réinsertion élevé dans un contexte de plein emploi versus dans un contexte de crise.

Enfin, différentes méthodologies peuvent être utilisées pour mesurer ces indicateurs. Nous ne les aborderons pas dans le cadre de cette analyse. Le cas qui nous occupe ici est celui des entreprises sociales qui récoltent elles-mêmes les données pour construire les indicateurs.

⁵ Cette marche à suivre est inspirée de la méthodologie de la Chaire « Les Petits Riens », Périlleux, A., Nyssens, M., *op. cit.*

3 Sélection d'indicateurs annuels potentiels à récolter

Dans cette section, nous transposons le cadre théorique, vu précédemment, à un cadre pratique de coopératives et d'associations sans but lucratif dont les produits financiers ont le label de la finance solidaire.⁶ Après avoir classé par domaine d'activité⁷ les organisations dont les produits sont labellisés, nous définissons les missions poursuivies et les publics ciblés. Enfin, nous dressons une liste d'indicateurs de performances sociales liés aux objectifs que nous jugeons pertinents. Rappelons que les indicateurs proposés n'ont pas la prétention d'être exhaustifs. Il s'agit de suggérer, pour chaque domaine d'activité, des indicateurs opérationnels qui démontrent l'impact social des organisations. Ceux-ci sont parfois déjà utilisés par les entreprises sociales en question. En effet, nous avons compilé et développé des indicateurs simples et éloquents, que nous espérons directement utilisables pour les organisations elles-mêmes en vue de la réalisation de leurs objectifs, pour les bailleurs de fonds à des fins d'évaluation, mais aussi pour le public intéressé.

Notons que c'est toujours la société dans sa globalité qui est dans la cible des organisations d'économie sociale, puisque par définition, elles poursuivent des activités socialement souhaitables.

Domaines	Objectifs	Cible	Indicateurs
Énergie renouvelable	Production d'énergie verte, réduction des émissions de gaz à effet de serre, et augmentation de l'indépendance énergétique	Citoyens directs (coopérateurs) par une offre d'énergie verte	-kWh produit « proprement » -Fourniture pour nombre de ménage -Tonnes de CO ₂ évitées -Nombre d'éoliennes actives -Nombre de contrats en cours pour l'acquisition d'un terrain ou d'un projet éolien
Alimentation biologique	Offre de produits issus de l'agriculture biologique privilégiant les circuits courts et favorisant l'emploi local	-Consommateurs (meilleure alimentation, meilleure santé) -Producteurs (rémunérés décemment, promotion de l'emploi local)	-Nombre d'ha convertibles en agriculture biologique - Nombre de personnes/ménages consommant les produits biologiques - Nombre de produits labellisés comme provenant de l'agriculture biologique -Nombre d'aliments biologiques produits

⁶ <https://www.financite.be/fr/article/label-financite-fairfin-le-1er-label-de-finance-solidaire>

⁷ Nous avons sélectionné 6 domaines sur les 7 listés dans le bilan, car le dernier « autres » est trop vaste pour des indicateurs spécifiques.

Finance	Offre de services et produits financiers sociaux	Clients ayant des difficultés d'accès au marché financier traditionnel.	- Nombre de microcrédits accordés -Nombre d'emprunteurs ayant un prêt (h/f) -Nombre de crédits en cours
		Clients souhaitant une banque coopérative sobre et durable	-Nombre de cartes prépayées utilisées -Montants rétrocédés à des associés
Immobilier social	Garantir l'accès à l'immobilier par des prix abordables	Personnes précarisées, ayant des difficultés à trouver un logement	- Nombre de bâtiments rénovés (type d'immobilier) - Nombre de m ² rénovés - Nombre de personnes (associations, artistes, ménages) relogées
Culture /Média	-Offre d'une alternative à la culture cinématographique dominante -Activités pédagogiques destinées aux établissements scolaires	-Tous, public scolaire	- Type de projections diffusées -Nombre de visites d'établissements scolaires -Nombre d'événements éducatifs
Mobilité	-Promouvoir la mobilité douce par la location de voitures, la livraison de biens à vélo	-Habitants locaux	-Nombre de km parcourus -Nombre de clients ayant fait appel au service -Nombre de vélos vendus -Nombre de voitures louées
	Fabrication de vélos	-Cyclistes	-Nombre de vélos vendus

Concernant les indicateurs transversaux, c'est-à-dire ceux qui touchent tout type de domaine, nous suggérons les suivants :

Domaine transversal	Indicateurs
Gouvernance	- Nombre total de membres du conseil d'administration - Tension salariale - Nombre de bénévoles engagés - Nombre de nouveaux membres du conseil d'administration - Moyenne d'âge des membres du conseil d'administration
Parité	- Répartition homme/femme au sein du conseil d'administration - Répartition homme/femme parmi les équivalents temps plein - Répartition homme/femme parmi le nombre de bénévoles
Emploi	- Nombre d'emploi créés

	- Nombre de personnes réinsérées dans la vie active
Communication	- Nombre de « likes » sur la page Facebook - Nombre d'articles dans la presse - Nombre de participations à des prix et des concours
Tissu social	- Nombre de réunions organisées ou dialogues entre citoyens

Conclusions

De nos jours, toute entreprise est de plus en plus soumise au *monitoring* financier et économique. Les entreprises d'économie sociale occupent une part grandissante dans notre économie et se doivent également d'évaluer leurs performances sociétales. Elles légitiment ainsi leurs actions et les incidences positives qu'elles exercent sur l'ensemble de la société. Se restreindre aux indicateurs financiers serait une erreur, puisqu'ils ne prennent pas en compte beaucoup d'effets bénéfiques directs et indirects. S'il est loin d'être trivial de mesurer l'impact sociétal des entreprises en raison de la multitude d'effets non mesurables, nous avons toutefois suggéré des indicateurs qui nous paraissent pertinents à destination des organisations d'économie sociale. Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'une liste non exhaustive, évolutive que nous comptons étoffer au fil des années.

Mélanie Noyal

Relecture scientifique : Annika Cayrol

Décembre 2016

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.